



Scientipôle Initiative, partenaire de Genopole® pour soutenir les jeunes entreprises innovantes

Scientipôle Initiative a signé avec Genopole®, le 4 octobre dernier, une convention de partenariat qui formalise leurs actions réciproques en faveur des entreprises de biotechnologie. Dans le cadre de cette rencontre, une table ronde a été consacrée au financement des jeunes pousses. L'occasion pour nous de mieux connaître la plate-forme Scientipôle Initiative et son engagement durable auprès des créateurs d'entreprises innovantes de la région Ile-de-France, à travers une offre unique de services...

L'alliance de ressources entrepreneuriales et technologiques

Scientipôle Initiative est une plate-forme d'initiative locale créée en juin 2001. Spécialisée dans l'innovation, elle compte parmi les membres de France Initiative, premier réseau associatif d'appui et de financement de la création d'entreprises. Sa vocation : associer des ressources entrepreneuriales et technologiques, afin de faire émerger des projets innovants de tout secteur d'activité et de soutenir leur développement.

→ une équipe permanente

L'équipe permanente de la plate-forme est composée de 10 personnes aux compétences sectorielles. Direction, chargés d'affaires, ... tous ont pour objectif de coordonner et d'améliorer les processus d'instruction et de suivi auprès des entrepreneurs candidats et lauréats de Scientipôle Initiative. A l'écoute des besoins des porteurs de projets, l'équipe est proche des entrepreneurs, afin de comprendre leurs problématiques spécifiques et de pouvoir mobiliser les compétences adéquates. Toujours en recherche d'évolution des services proposés, elle favorise les rencontres entre candidats, lauréats et experts.

→ un réseau de partenaires et d'experts

Scientipôle Initiative s'appuie par ailleurs sur un réseau d'organismes

partenaires spécialisés dans le soutien à l'innovation et sur une communauté de plus de cinquante experts : scientifiques, managers ou financiers confirmés toujours en activité ou ex-dirigeants de PME et de grands groupes. Ces experts sont qualifiés et mandatés par l'équipe permanente de Scientipôle Initiative pour analyser les projets et appuyer les entrepreneurs. Leur vocation est de répondre au besoin d'accompagnement des entrepreneurs, de favoriser leur autonomie, de construire dans la durée une relation de confiance. Ils disposent de compétences reconnues en matière de gestion de projet, de ressources humaines, de droit des affaires, de marché des entreprises, d'une forte capacité d'écoute, de relais à l'international...

→ le Conseil d'Administration

Issus du monde de la recherche, de l'entrepreneuriat, de grandes entreprises, des lauréats et des experts de Scientipôle Initiative et de partenaires institutionnels, élus au cours de l'Assemblée Générale Annuelle, les membres du Conseil d'Administration valident les grandes orientations stratégiques, le budget et les grands partenariats de Scientipôle Initiative. Le Conseil d'administration donne délégation à l'équipe permanente pour conduire l'activité de Scientipôle Initiative.

→ le Comité d'Agrément : 20 minutes pour convaincre

Le Comité d'agrément, composé au total de près de 40 personnalités, octroie le prêt d'honneur. Il se réunit deux à trois fois par mois. Chaque réunion fédère une quinzaine de personnes : membres du comité, experts, membres de l'équipe permanente de Scientipôle Initiative. Trois projets sont présentés par comité. Ils font l'objet d'un audit par un ou plusieurs experts mandatés, qui participent aux débats mais ne votent pas. Le Comité prend ses décisions au regard d'une présentation des porteurs de projet – ils ont 20 minutes pour convaincre – et d'un dossier comprenant notamment le business plan, un avis d'expert et une synthèse des démarches engagées.

Une offre de services unique

Scientipôle Initiative propose une offre unique aux créateurs d'entreprises innovantes de la région Ile-de-France :

→ l'accueil des projets et jeunes entreprises innovantes. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un premier diagnostic selon des critères bien précis ; ils doivent être innovants, franciliens, créateurs d'emplois, de moins de trois ans d'existence et portés par une équipe capable de présenter un modèle économique cohérent. Un (ou une) chargé(e) d'affaires prend alors en charge le dossier, et s'appuie sur l'aide d'un ou plusieurs experts du réseau Scientipôle Initiative pour approfondir l'analyse et confirmer la présentation du projet devant le Comité d'Agrément de Scientipôle Initiative.

→ le financement avec l'obtention de prêts d'honneur aux entrepreneurs innovants de la Région Ile-de-France. Ces prêts personnels à 0 % ▶▶▶



Savez-vous ce que font vos cellules la nuit ?

Suivi dynamique du comportement cellulaire



- Prolifération
- Toxicité et cardiotoxicité
- Criblage de molécules
- Signalisation couplée récepteurs
- Migration et invasion

- Technologie sans marquage
- Contrôle qualité interne des cellules
- Polyvalence des applications
- Débit adaptable
- plaques 16, 96 ou 384 puits

www. Roche-applied-science.com
XCELLIGENCE is a trademark of Roche.

Roche Diagnostics France
2, avenue du Vercors - BP 59
38242 MEYLAN Cedex





Laure Reinhart, présidente de Scientipôle Initiative et Pierre Tambourin, directeur général de Genopole, signent la convention de partenariat, mardi 4 octobre à Genopole. © "Photo Courtesy of Genopole"

1033 prêts d'honneur à entrepreneurs, représentant un montant engagé de plus de 16,5 millions d'euros. En 2010, 81 entreprises (190 entrepreneurs) ont été agréées par Scientipôle Initiative pour un montant engagé de plus de 3,5 millions d'euros. Cette année, enfin, 100 entreprises auront été financées pour un montant de 4,5 millions d'euros en prêts d'honneur.

Un partenariat pour donner aux entreprises innovantes les clés d'un parcours de financement réussi

Le 4 octobre dernier, à l'occasion de la signature de leur Convention de partenariat, Genopole® et Scientipôle Initiative ont convié les acteurs du financement et de l'accompagnement des start-up, aux côtés de jeunes entrepreneurs. La rencontre s'est articulée autour d'une conférence et d'une table-ronde.

Une jeune pousse innovante doit faire appel aux fonds d'amorçage puis au capital-risque, avant de s'engager dans la phase de développement d'un produit. A ce stade précoce, la recherche de financements s'avère un parcours semé d'embûches pour un entrepreneur isolé et mal préparé aux attentes des investisseurs. Loïc RENARD, président de Nutrivercell - société incubée à Genopole® et accompagnée par Scientipôle Initiative - a ainsi témoigné de son expérience, qui l'a conduit à l'obtention d'un large éventail de financements : fonds de pré-amorçage, prêts d'honneur, financement Oséo, business angels, prêts bancaires.

La table ronde a notamment réuni E. LAMEIGNERE, directeur de Genopole® Entreprises, E. VAYSSET, directeur de Scientipôle Initiative, G. AVENARD, président du directoire du

fonds d'amorçage G1J Ile-de-France, T. BARDON, directeur d'investissements de Fa Dièse, N. RICOEUR-NICOLAÏ, directrice générale de Scientipôle Capital. Parmi les questions au cœur des débats : « A quel stade de maturité et de structuration des projets les fonds d'amorçage investissent-ils dans les entreprises innovantes ? Comment Scientipôle Initiative et Genopole® interviennent-ils auprès des entreprises dans leurs recherches de fonds ? ».

La rencontre s'est conclue avec la signature de la convention de partenariat entre Genopole® et Scientipôle Initiative, destinée à formaliser les dispositifs complémentaires mis en place pour soutenir les jeunes entreprises innovantes.

S. DENIS

Pour en savoir plus : www.scientipole-initiative.org

et sans garantie, s'élèvent de 15 000 à 60 000 euros par entreprise (20 000 euros maximum par porteur du projet ou associé). Les porteurs de projets bénéficient d'une garantie OSEO si les critères d'exigibilité sont respectés, et d'une mise en relation avec des partenaires techniques, business angels, banques, ou encore, capital risque et capital d'amorçage dont Scientipôle Ile-de-France Capital.

→ **l'accompagnement des entrepreneurs innovants dans la mise en œuvre de leurs projets et le développement de leur société.** En amont du prêt d'honneur, Scientipôle Initiative mobilise une équipe d'experts aguerris pour auditer chaque projet : évaluation des hommes, de l'innovation, du modèle économique, du potentiel du projet... En aval, après la décision favorable du Comité d'agrément des prêts d'honneur, Scientipôle Initiative continue à mobiliser son équipe et son réseau d'experts pour maximiser les opportunités de croissance des lauréats, faciliter l'essor de relations commerciales, aider au développement à l'international...

Un suivi individuel et collectif est proposé. Une quinzaine de séances informatives sont animées chaque année par des experts sur les problématiques de l'entreprise (finance, levée de fonds, export, propriété intellectuelle, statut JEI, marketing, communication, management, production, R&D, ressources humaines, commercial...). Des formations personnalisées sont par ailleurs proposées, telles que le « coaching » sur six à douze mois, autour de la stratégie de l'entreprise, ou encore, des conseils ciblés en ressources humaines, gestion, finances, marketing, développement commercial, juridique... **Résultats : des emplois et de la richesse pour le territoire !**

Depuis sa création en 2001, la plateforme Scientipôle Initiative est devenue un acteur de référence de l'innovation et du développement économique francilien. Elle s'inscrit dans les politiques des collectivités territoriales et contribue à la transformation de la recherche et de l'innovation en valeur économique. Ses objectifs se mesurent en termes d'emplois et d'activités créés par les entreprises lauréates.

Entre 2002 et 2010, 416 entreprises ont reçu l'aval du comité d'agrément de Scientipôle Initiative pour l'octroi de

Petit. Rapide. Précis.

Le nouveau NanoPhotometer™ P-Class





Êtes-vous sûr de vos mesures?

Précision à vie

- Protéines/Peptides
- ADN/ARN/Oligo

La solution tout-en-un, et même plus!




Nanovolume (0,3µl)



Compatible avec les cuvettes standards



Vortex à faible vibration intégré



Sans ordinateur

www.implen.com/p-class

